

**LA CHARTE DE BANGKOK POUR LA PROMOTION DE LA SANTE A L'HEURE DE LA  
MONDIALISATION**

**INTRODUCTION**

---

<b>Champ</b>	La Charte de Bangkok définit les mesures et les engagements nécessaires pour agir sur les déterminants de la santé par la promotion de la santé à l'heure de la mondialisation.
<b>Objet</b>	<p>La Charte de Bangkok stipule que les politiques et les partenariats destinés à donner aux communautés les moyens d'agir et à améliorer la santé et l'égalité en matière de santé devraient être au centre du développement national et mondial.</p> <p>La Charte de Bangkok reprend et complète les valeurs, principes et stratégies d'action établis par la <i>Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé</i> et les recommandations des conférences ultérieures sur la promotion de la santé dans le monde confirmées par les Etats Membres à travers l'Assemblée mondiale de la Santé.</p>
<b>Public visé</b>	<p>La Charte de Bangkok s'adresse à toutes les personnes, associations et organisations essentielles à l'instauration de la santé, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• les gouvernements et les politiciens à tous les niveaux</li><li>• la société civile</li><li>• le secteur privé</li><li>• les organisations internationales, et</li><li>• la communauté de la santé publique.</li></ul>
<b>Promotion de la santé</b>	L'Organisation des Nations Unies reconnaît que la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout

---

---

être humain sans discrimination.

La promotion de la santé repose sur ce droit de l'homme essentiel et offre un concept positif et complet de santé comme déterminant de la qualité de la vie, qui recouvre également le bien-être mental et spirituel.

Promouvoir la santé consiste à permettre aux gens de mieux maîtriser leur santé et les facteurs qui la déterminent et par-là même d'améliorer leur santé. Il s'agit d'une fonction essentielle de la santé publique qui contribue à la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles et contre d'autres menaces pour la santé.

---

## AGIR SUR LES DETERMINANTS DE LA SANTE

---

<b>Evolution de la situation</b>	Le contexte mondial de la promotion de la santé a sensiblement évolué depuis l'élaboration de la <i>Charte d'Ottawa</i> .
<b>Facteurs décisifs</b>	Voici certains des facteurs décisifs qui ont désormais une incidence sur la santé : <ul style="list-style-type: none"><li>• les inégalités croissantes à l'intérieur des pays et entre eux</li><li>• les nouveaux modes de consommation et de communication</li><li>• la commercialisation</li><li>• les changements environnementaux mondiaux, et</li><li>• l'urbanisation.</li></ul>
<b>Autres défis</b>	<p>Les autres facteurs qui agissent sur la santé sont les bouleversements sociaux économiques et démographiques rapides, souvent préjudiciables qui se répercutent sur les conditions de travail, les conditions d'apprentissage, les structures familiales et la culture et le tissu social des communautés.</p> <p>Les femmes et les hommes sont touchés différemment. La vulnérabilité des enfants et l'exclusion des populations marginalisées, des personnes handicapées et des populations autochtones sont plus prononcées.</p>
<b>Nouvelles possibilités</b>	<p>La mondialisation offre de nouvelles possibilités de coopération en vue d'améliorer la santé et de réduire les risques sanitaires transnationaux pour la santé ; ces possibilités sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• amélioration des technologies de l'information et de la communication, et</li><li>• amélioration des mécanismes de gouvernance mondiale et de mise en commun des expériences.</li></ul>
<b>Cohérence des</b>	Pour gérer les problèmes de la mondialisation, les politiques doivent être cohérentes

---

*HPR017.doc*  
*CG/béal*

**politiques**

---

à tous les niveaux :

- gouvernements
- organismes des Nations Unies, et
- autres organisations, dont le secteur privé.

Cette cohérence renforcera l'observance, la transparence et la responsabilité eu égard aux accords et traités internationaux qui ont des incidences sur la santé.

**Progrès accomplis**

---

Des progrès ont eu lieu même s'il reste beaucoup à faire pour placer la santé au centre du développement, par exemple à travers les objectifs du Millénaire pour le développement ; la participation active de la société civile est essentielle au processus.

---

## LES STRATEGIES DE PROMOTION DE LA SANTE A L'HEURE DE LA MONDIALISATION

---

**Interventions efficaces** Les progrès en vue de l'amélioration de la santé dans le monde exigent une fermeté de l'action politique, une large participation et une action soutenue de sensibilisation.

La promotion de la santé repose sur un éventail de stratégies éprouvées dont il convient de tirer pleinement parti.

---

**Mesures requises** Pour progresser dans la mise en œuvre de ces stratégies, tous les secteurs et milieux doivent s'efforcer :

- de **défendre** la cause de la santé sur la base des droits de l'homme et de la solidarité
  - d'**investir** dans des politiques, des mesures et des infrastructures durables pour agir sur les déterminants de la santé
  - de **développer les capacités** d'élaboration de politiques, de direction, de promotion de la santé, de transfert de connaissances et de recherche et d'information en matière de santé
  - de **réglementer et de légiférer** afin d'assurer un niveau élevé de protection et d'assurer l'égalité des chances en matière de santé et de bien-être pour tous les individus
  - d'**établir des partenariats et des alliances** avec le secteur public, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et internationales et la société civile afin de mettre en place des actions durables.
-

## ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SANTE POUR TOUS

---

### **Justification**

Le secteur de la santé a un rôle directeur clé à jouer dans la mise en place de politiques et de partenariats en faveur de la promotion de la santé.

Une approche intégrée au niveau des politiques générales au sein des organisations gouvernementales et internationales, ainsi que la volonté de collaborer avec la société civile et le secteur privé et avec tous les milieux, sont indispensables si l'on veut progresser et agir sur les déterminants de la santé.

---

### **Principaux engagements**

Les quatre principaux engagements consistent à :

1. placer la promotion de la santé au centre de l'action mondiale en faveur du développement
2. faire de la promotion de la santé une responsabilité centrale de l'ensemble du secteur public
3. faire de la promotion de la santé un axe essentiel de l'action communautaire et de la société civile
4. faire de la promotion de la santé une exigence de bonne pratique au niveau des entreprises.

---

### **1. Placer la promotion de la santé au centre de l'action mondiale en faveur du développement**

Des accords intergouvernementaux solides susceptibles d'améliorer la santé et la sécurité sanitaire collective sont nécessaires. Les organismes gouvernementaux et internationaux doivent s'efforcer de combler l'écart entre riches et pauvres en matière de santé. Des mécanismes efficaces de gouvernance mondiale s'imposent pour contrer tous les effets préjudiciables :

- du commerce
  - des produits
-

- 
- des services, et
  - des stratégies de commercialisation

La promotion de la santé doit faire partie intégrante de la politique intérieure et étrangère et des relations internationales, y compris dans les situations de guerre et de conflit.

Pour cela, il faudra promouvoir le dialogue et la coopération entre les Etats, la société civile et le secteur privé. Ces efforts peuvent s'inspirer de l'exemple des traités existants tels que la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la lutte antitabac.

---

**2. Faire de la  
promotion de la santé  
une responsabilité  
centrale de l'ensemble  
du secteur public**

Tous les gouvernements à tous les niveaux doivent s'attaquer d'urgence aux problèmes de santé et aux inégalités en matière de santé car la santé est un des déterminants majeurs du développement politique et socio-économique. Les autorités locales, régionales et nationales doivent :

- donner la priorité aux investissements dans le domaine de la santé, à l'intérieur comme à l'extérieur du secteur de la santé
- garantir un financement durable à la promotion de la santé.

A cette fin, tous les échelons gouvernementaux doivent expliciter les conséquences pour la santé des politiques et de la législation, en utilisant pour cela des outils tels que les études d'impact sanitaire axées sur l'équité.

---

**3. Faire de la  
promotion de la santé  
un axe essentiel de  
l'action  
communautaire et de**

Ce sont souvent les communautés et la société civile qui prennent l'initiative de l'action de promotion de la santé, qui l'infléchissent et l'exécutent. Elles doivent pour cela disposer des droits, des ressources et des possibilités qui leur permettent d'apporter une contribution élargie et durable. Dans les communautés moins développées, le soutien au renforcement des capacités est

---

**la société civile**

---

particulièrement important.

Des communautés bien organisées et plus autonomes jouent un rôle très efficace dans les décisions relatives à leur propre santé et sont en mesure de rendre les pouvoirs publics et le secteur privé responsables des conséquences sanitaires de leurs politiques et pratiques.

La société civile doit exercer son pouvoir sur le marché en donnant la préférence aux biens, aux services et aux actions des entreprises qui font preuve de responsabilité sociale.

Les projets communautaires de terrain, les associations de la société civiles et les organisations de femmes ont fait la preuve de leur efficacité en matière de promotion de la santé et offrent des modèles de pratiques dont d'autres pourraient s'inspirer.

Les associations professionnelles dans le domaine de la santé ont une contribution spéciale à apporter.

---

**4. Faire de la  
promotion de la santé  
une exigence de bonne  
pratique au niveau des  
entreprises**

Les entreprises ont un impact direct sur la santé des gens et sur les déterminants de la santé par leur influence sur :

- la situation locale
- les cultures nationales
- l'environnement, et
- la répartition des richesses.

Le secteur privé comme les autres employeurs et le secteur informel ont la responsabilité de garantir la santé et la sécurité sur le lieu de travail et de promouvoir la santé et le bien-être de leurs employés et ceux de leurs familles et de leurs communautés.

---



---

Le secteur privé peut également contribuer à atténuer les impacts plus larges sur la santé au niveau mondial, notamment les conséquences des changements environnementaux mondiaux, en respectant les réglementations et accords nationaux et internationaux de défense et de protection de la santé. Des pratiques commerciales éthiques et responsables et le commerce équitable sont des exemples du type de pratiques commerciales qui devraient être soutenues par les consommateurs et la société civile et par les gouvernements au moyen d'incitations et de réglementations.

---

## UN ENGAGEMENT MONDIAL EN FAVEUR DU CHANGEMENT

---

### **Tous pour la santé**

Pour tenir ces engagements, il faudra mieux appliquer les stratégies éprouvées et utiliser de nouveaux points d'entrée en ayant recours à des mesures novatrices.

Les partenariats, les alliances, les réseaux et autres collaborations offrent des moyens intéressants et utiles de rassembler des personnes et des organisations autour de buts communs et d'actions conjointes pour améliorer la santé des populations.

Chaque secteur – organisations intergouvernementales, gouvernements, société civile et secteur privé – a un rôle et des responsabilités propres.

---

### **Comblent l'écart entre théorie et pratique**

Depuis l'adoption de la *Charte d'Ottawa*, un certain nombre de résolutions ont été adoptées aux niveaux national et mondial à l'appui de la promotion de la santé mais elles n'ont pas toujours été suivies d'effet. Les participants à la Conférence de Bangkok demandent fermement aux Etats Membres de l'Organisation mondiale de la Santé de s'efforcer de combler cet écart entre les textes et leur mise en oeuvre et de mettre en place des politiques et des partenariats pour l'action.

---

### **Appel à l'action**

Les participants à la Conférence invitent instamment l'Organisation mondiale de la Santé et ses Etats Membres, en collaboration avec des tiers, à allouer des ressources à la promotion de la santé, à établir des plans d'action et à en suivre l'exécution au moyen d'indicateurs et de cibles appropriés, et à rendre compte des progrès accomplis à intervalles réguliers. Les organisations des Nations Unies sont invitées à étudier les avantages que pourrait apporter un traité mondial pour la santé.

---

*HPR017.doc*  
*CG/béal*

---

**Partenariat mondial** La Charte de Bangkok invite toutes les parties prenantes à rejoindre les rangs d'un partenariat mondial destiné à promouvoir la santé et fondé sur l'engagement et l'action aux niveaux local et mondial.

---

**Engagement en faveur de l'amélioration de la santé** Nous, participants à la Sixième Conférence mondiale sur la promotion de la santé à Bangkok (Thaïlande), nous engageons à promouvoir ces mesures et ces engagements en vue d'améliorer la santé.

*11 août 2005*

---

**Note :** La présente charte exprime l'avis collectif d'un groupe international d'experts participant à la Sixième Conférence mondiale sur la promotion de la santé, Bangkok (Thaïlande), août 2005 et ne correspond pas nécessairement aux décisions ou à la politique officielle de l'Organisation mondiale de la Santé.